



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 25 octobre 2023 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

365-10-23 Règlement no relatif à la modification du règlement no 248-08-09 décrétant l'imposition d'une taxe municipale aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 à l'égard des TNO de la MRC de La Vallée-de-l'Or

Le règlement a pour but de mettre à jour les montants de taxes imposés pour le service des centres d'urgence 9-1-1 sur le territoire du TNO de la MRC.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au siège social de la MRC situé au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entrera en vigueur à une date devant être déterminée par décret ministériel.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 3 novembre 2023.

Original signé

Me Marie-Hélène Bastien
Greffière